

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Atout orientation ...

Ce baccalauréat s'adresse aux lycéens intéressés par le fonctionnement des organisations, le management, la création d'entreprise, les nouveaux usages du numérique, le marketing et la gestion et qui ont un projet de poursuite d'études dans ces domaines.

La série STMG est fondée sur l'acquisition par les élèves d'un socle solide de culture générale (mathématiques, français, philosophie, langues vivantes, histoire et géographie) et de culture de sciences de gestion et de management. La série STMG a également pour objectif de sensibiliser les élèves aux problématiques juridiques et économiques du monde contemporain.

Quatre enseignements spécifiques sont offerts au choix de l'élève en classe terminale : Gestion et finance, Mercatique, Ressources humaines et communication, Système d'information de gestion.

Cet enseignement spécifique a vocation à offrir un approfondissement dans un domaine d'activité des organisations, sans pour autant constituer une spécialisation qui serait irréversible dans le parcours d'orientation de l'élève.

Tous les enseignements sont ancrés dans le réel, à savoir les organisations (entreprises privées, organisations et entreprises publiques, organisations de la société civile).

En classe de première :



- « **Management** » : le programme vise à présenter les différentes organisations et la démarche stratégique que celles-ci adoptent en fonction de leurs ressources et de leur environnement.
- « **Sciences de gestion et numérique** » : en relation étroite avec le management, les sciences de gestion étudient le fonctionnement concret des organisations dans leur diversité. Elles intègrent les transformations des organisations sous l'effet de la diffusion des technologies numériques (intelligence artificielle, automatisation des tâches organisationnelles, etc.).
- **Droit et économie** : cet enseignement a vocation à former des citoyens conscients des règles et des mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de la société et les rapports entre les personnes ainsi que les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à la croissance et au développement.

En classe de terminale :

- « **Management, sciences de gestion et numérique** » : l'enseignement de management, sciences de gestion et numérique prolonge les enseignements de première. La partie commune du programme apporte des éléments de compréhension du fonctionnement de tout type d'organisation et permet d'appréhender des pratiques de gestion dans le domaine de la gestion et de la finance, de la mercatique (marketing), des ressources humaines et de la communication ainsi que des systèmes d'information de gestion. Ces domaines constituent les enseignements spécifiques de terminale.
- « **Droit et économie** » : cet enseignement poursuit l'étude de thématiques juridiques et économiques abordées en classe de première. Une place toujours aussi importante est donnée à la méthodologie.